

Avril 2003

Faiblement conducteur, le béton limite la propagation du feu et des fumées. Ce matériau économique répond efficacement aux exigences de la réglementation française en matière de protection incendie.

Résumé

Logements, bureaux, lieux culturels... Les lieux publics requièrent une protection incendie performante. La réglementation française est par ailleurs très stricte pour les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Dans ces conditions, le choix du béton s'avère pertinent. En effet, ses qualités évitent l'emploi de flocages, d'isolants divers ou de peintures intumescentes, qui, à terme, peuvent diminuer la résistance au feu de la structure.

Sommaire

1. Paris : le programme Coeur Défense
2. Chicago : l'Hôtel Sofitel
3. Champigny : 152 HLM

Auteur

Gérard Guérit



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 05/04/2026 © infociments.fr